

date Vevey, le 9 juillet 2026
concerne **Communiqué de presse**

Le Projet d'agglomération de 5^e génération Rivelac soutenu par la Confédération

Rivelac obtient 6 points à l'examen fédéral et bénéficiera d'un cofinancement pouvant atteindre 35,78 millions de francs pour ses mesures prioritaires. Une reconnaissance importante pour le territoire, ses 18 communes et ses deux cantons partenaires.

Les résultats de l'examen fédéral des projets d'agglomération de 5^e génération ont été publiés le 19 juin dernier au terme d'un an et demi d'analyse de plus de 40 projets déposés par des agglomérations suisses et transfrontalières. L'Agglomération Rivelac obtient un résultat réjouissant : son Projet d'agglomération PA5 est validé par la Confédération avec **6 points**, soit un résultat nettement supérieur au minimum de 4 points requis.

Cette évaluation permet à Rivelac de bénéficier d'un soutien financier fédéral pouvant atteindre **35,78 millions de francs** pour les mesures prioritaires inscrites à l'horizon A, soit pour la période 2028-2032. Au total, **51 mesures** devraient être cofinancées à hauteur de **30%**.

Ce résultat confirme la qualité du dossier transmis à la Confédération et la pertinence des mesures prévues pour accompagner le développement futur de l'agglomération. Il marque également une étape importante pour Rivelac, qui bénéficie ainsi de son premier projet d'agglomération cofinancé.

L'Office fédéral du développement territorial relève notamment la cohérence de la stratégie globale proposée, les améliorations prévues pour le système de transport ainsi que les mesures visant à renforcer la sécurité du trafic. Les infrastructures en faveur de la mobilité douce, comme la Vélolac ou les liaisons cyclables et piétonnes régionales, figurent parmi les points forts identifiés. La Confédération reconnaît également que le projet va dans la bonne voie en matière d'encouragement du développement urbain vers l'intérieur et de réduction des atteintes à l'environnement, tout en soulignant que ces orientations devront servir de base à la poursuite du travail engagé.

Les services de la Confédération reconnaissent également la qualité et la pertinence des mesures inscrites en priorité A. Malgré un important travail de priorisation mené au niveau national, la très grande majorité des mesures proposées par Rivelac pour la période 2028-2032 a été retenue.

Parmi les projets soutenus figurent notamment :

- Le réaménagement de la RC780 en boulevard urbain dans les traversées des centralités de La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve
- Les premiers tronçons d'aménagement de la Vélolac entre Vevey et Roche
- Des passerelles pour la mobilité douce à Châtel-St-Denis (par-dessus la Veveyse) et à Villeneuve (par-dessus les voies CFF)
- Le réaménagement des interfaces multimodales de la gare de Blonay, de la halte de Fontanivent et des bus de Chailly
- L'aménagement d'un cheminement piéton le long des rives du lac à La Tour-de-Peilz
- Le réaménagement de l'entrée Est de Vevey
- Le réaménagement des traversées des villages de Blonay et Jongny
- Et de tous les autres projets que vous pourrez consulter dans l'[annexe mesures du PA5](#).

Au-delà du soutien financier, cette décision souligne le travail de coordination mené par les **18 communes** et les **2 cantons** qui composent l'Agglomération Rivelac. Elle confirme la capacité du territoire à porter collectivement des projets d'intérêt régional, au service des habitantes et habitants, dans une perspective de meilleure coordination entre urbanisation et mobilité, au service d'un développement plus durable, efficace et cohérent.

Cette première évaluation fédérale constitue une étape importante. Une séance est déjà prévue à Berne début août pour défendre certains points du dossier. Ensuite débutera le traditionnel processus de validation par les deux chambres, qui devrait venir entériner les résultats à l'automne 2027.

Dans l'intervalle, l'Agglomération Rivelac poursuivra le travail avec ses communes et cantons partenaires afin de préparer la mise en œuvre des projets retenus, de consolider la coordination régionale et de continuer à développer des solutions concrètes au service de la mobilité, de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire.

Paroles de la Co-Présidence

À travers leurs prises de parole, les trois co-présidents de l'Agglomération Rivelac reviennent sur l'importance de ce premier Projet d'agglomération validé.

De l'échec du PA2 à la réussite du PA5 : les facteurs clés du succès par Pierre-Alain Karlen, Co-président jusqu'au 30.06.2026

Pour expliquer ce qui a permis au PA5 de transformer l'essai après l'échec du PA2, la réponse est à la fois simple et complexe. L'échec du PA2 avait laissé une marque, mais le changement des autorités a permis d'ouvrir une nouvelle voie, avec la volonté commune de ne pas rester en retrait et de concrétiser le projet d'agglomération Rivelac. Le succès du PA5 repose aussi sur une nouvelle dynamique de groupe et sur un accompagnement très professionnel. La confiance accordée au Bureau d'agglomération, au groupe technique, au Bureau du COPIL, au COPIL, aux instances politiques ainsi qu'aux mandataires a permis de construire un projet solide, crédible et orienté vers la réussite.

***Une collaboration renforcée au service de l'évolution de l'Agglomération
par Roland Mesot, Co-président jusqu'au 30.06.2026***

La collaboration entre les communes a été constructive et a permis de faire avancer le projet d'agglomération dans un esprit démocratique. Réunissant 18 communes, trois régions et deux cantons, le PA5 reflète une grande diversité de sensibilités et d'enjeux territoriaux. Au cours des cinq dernières années, la gouvernance partagée par les trois coprésidents a très bien fonctionné, permettant à chacun de faire valoir ses priorités et de trouver sa place dans le projet. L'important, avec le PA5, était de s'inscrire durablement dans la dynamique des projets d'agglomération, en franchissant une première étape décisive grâce au succès d'un projet fédérateur et bénéfique pour l'ensemble du territoire.

***Le PA5 au service de la qualité de vie et de la coordination territoriale
par Elise Kaiser, Co-Présidente***

Le PA5 contribuera à améliorer la qualité de vie des habitants grâce à une coordination renforcée entre les communes, notamment en matière de mobilité. Les transports publics, à l'image des VMCV à l'échelle de la Riviera, ainsi que les infrastructures de mobilité douce, gagneront en performance et en cohérence. Il permettra également d'accompagner l'accueil de nouveaux habitants tout en préservant la qualité de vie. Pour la suite, l'un des principaux enjeux du PA6 sera de renforcer l'adhésion des villes et des petites communes, aux réalités parfois différentes, ainsi que d'intégrer les nouvelles autorités communales afin qu'elles s'approprient et portent activement le projet.

Contacts

- Elise Kaiser, Co-présidente du Comité de pilotage d'Agglomération Rivelac, Conseillère municipale de la Tour-de-Peilz, au 079 575 41 12
- Johan Grossmann, Coordinateur du Bureau d'Agglomération Rivelac, au 021 943 29 15